



MOT DU CONSEIL

Chers citoyennes et citoyens,

Il y a de l'action dans le village! Nous avons profité du mois de janvier pour rafraîchir notre bibliothèque, qui rouvrira le 13 février prochain. Profitez-en pour voir les nouvelles collections de livres que l'équipe vous a préparées. Aussi, la pente à glisser est maintenant accessible ainsi que la patinoire derrière le chalet des loisirs. Celui-ci est désormais accessible à tous afin d'offrir un endroit convivial de rencontre pour toutes les générations selon un calendrier que vous pouvez consulter tous les mois sur le site internet dans l'onglet Culture et loisirs - Installations sportives et communautaires.

Le 18 février prochain aura lieu le Carnaval d'hiver au parc Camille Beaudin. Plusieurs activités sont prévues pour toute la famille, consultez tous les détails dans les prochaines pages du Jacqueminois. Nous en profiterons pour faire la présentation officielle d'un beau projet de revitalisation pour notre municipalité.

Le mois de février marquera également le début de la collecte des bacs bruns, n'hésitez pas à consulter le guide sur le site de Compo Haut-Richelieu afin de vous aider dans la transition. Chaque article recyclé, composté ou revalorisé compte, car nous recevons annuellement une compensation au volume de composte et de récupération, et celle-ci sera directement appliquée sur les comptes de taxes à venir.

En terminant, on vous rappelle d'être prudent sur les routes.

Votre conseil

DOSSIERS DE GREFFE ET AFFAIRES POLITIQUES

ADOPTION DE DEUX NOUVELLES POLITIQUES

Politique de fonctionnement de la bibliothèque municipale numéro PL-AD-43

L'objectif de cette politique est d'établir les règles de fonctionnement et les conditions d'utilisation des services de la bibliothèque municipale de Saint-Jacques-le-Mineur.

Politique de location de salles, de terrains sportifs et de matériel de la municipalité numéro PL-AD-44

L'objectif de cette politique est d'édicter les conditions et les procédures relatives à la location de salles municipales et aux prêts d'équipements appartenant à la municipalité

NOUVEAUX RÈGLEMENTS EN VIGUEUR

Les règlements suivants ont été adoptés et entre en vigueur à la publication de l'avis ou conformément aux Loi en vigueur. Les règlements peuvent être consultés sur le site internet de la municipalité ou sur demande auprès des employés municipaux.

- TX-501 visant à fixer le taux de taxe municipale et les conditions de perception et de tarification de l'exercice 2023
- RE-301 décrétant une dépense de 1 591 327 \$ et un emprunt de 1 591 327 \$ pour la réfection d'une portion de la route Édouard VII, la réfection et le nettoyage de 4 ponceaux et la stabilisation de la berge
- RE-302 décrétant une dépense de 406 848 \$ et un emprunt de 406 848 \$ pour la réfection de la rue du parc de maisons mobiles Landry
- AD-108 abrogeant et remplaçant le règlement numéro 325-2021 sur les tarifs des biens et services rendus par la municipalité de Saint-Jacques-le-Mineur

Prochaine séance le mardi 28 février 2023 à la salle du conseil au 119 rue Renaud, à 19h. Les séances sont diffusées en simultané sur la plateforme zoom et l'enregistrement est rendu disponible au lendemain des séances sur la chaîne YouTube et le site internet.

DOSSIERS TAXATION ET FINANCES

RÔLE DE PERCEPTION GÉNÉRAL DES TAXES

Conformément à l'article 1007 du *Code municipal du Québec* (C-27.1), le rôle général de perception des taxes municipales pour l'exercice financier 2023 a été complété et déposé au bureau de la directrice générale et greffière-trésorière, situé au 91, rue Principale, Saint-Jacques-le-Mineur, le 31 janvier 2023.

Ce rôle général comprend les taxes imposées et à prélever pour l'année 2023, soit la taxe sur les immeubles fonciers imposables, la taxe sur les immeubles non résidentiels, agricoles, forestiers et terrains vagues desservis, la taxe pour l'enlèvement des matières résiduelles, les tarifs pour l'eau et les eaux usées (secteurs concernés) et le service de la dette (secteurs concernés).

Toute personne intéressée peut prendre connaissance du rôle général de perception au bureau municipal durant les heures d'ouverture régulières.

Veuillez prendre note qu'il est possible d'acquitter en un seul paiement ou en quatre versements aux dates suivantes :

1 ^{er} versement	Le ou avant le 2 mars 2023
2 ^e versement	Le ou avant le 4 mai 2023
3 ^e versement	Le ou avant le 6 juillet 2023
4 ^e versement	Le ou avant le 7 septembre 2023



Les personnes inscrites au portail municipal Voilà! peuvent consulter leur compte de taxe en ligne. Vous avez également l'option de recevoir uniquement une version numérique pour économiser du papier et être écoresponsable.

On vous invite d'ailleurs à vous inscrire au portail Voilà! via notre site internet dans la section « Administration – Portail citoyen » pour ne rien manquer des activités, événements, dates importantes et communiqués de la municipalité.

ÉLECTIONS PARTIELLES - POSTE DE MEMBRE DU CONSEIL

Le 20 décembre dernier, un poste a été rendu vacant au sein du conseil municipal de Saint-Jacques-le-Mineur, forçant la tenue d'une élection partielle le 26 mars 2023.

La municipalité a besoin de votre implication. Les membres du Conseil municipal sont les principaux décideurs de la municipalité et veillent à la réalisation de nouveaux projets et à l'adoption de règlements permettant de toujours mieux répondre aux besoins des citoyens, et de favoriser le bien-être collectif, entre autres. Leur engagement est essentiel au bon fonctionnement de la municipalité.

Le Directeur général des élections du Québec (DGEQ) impose, dans le cadre d'une élection partielle, l'adoption d'un calendrier électoral, dont voici les dates importantes à retenir :

Dates	Événement
Du 10 au 24 février 2023	Dépôt des mises en candidatures
24 février 2023	Proclamation des candidat.es élu.es sans opposition (si applicable)
19 mars 2023	Jour du vote par anticipation (si applicable)
26 mars 2023	Jour de scrutin (si applicable)

Toute l'information relative aux élections partielles de 2023, ainsi que le formulaire de mise en candidature sont disponibles sur le site internet de la municipalité, dans la section « Administration – Élections 2023 » ou auprès de la présidente d'élection à l'adresse courriel dg@sjlm.ca.

DOSSIERS COMMUNAUTAIRES

BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque a fait peau neuve et est fière de vous accueillir dans un environnement revampé et dynamique à partir de ce lundi 13 février 13h!

Plein de nouveautés littéraires vous attendent et le nombre de prêts autorisé par catégorie a été revu à la hausse! De plus, on vous offre de nouvelles heures d'ouverture :

Jour	Heures
Lundi	13h à 16h ET 18h30 à 20h30
Mardi	Fermée
Mercredi	13h à 17h ET 18h30 à 20h30
Jeudi	Fermé
Vendredi	13h à 16h
Samedi	10h30 à 12h (midi)
Dimanche	Fermé

CONTE DE LA SAINT-VALENTIN EN PYJAMA

QUAND : dimanche le 12 février 2023 9h30 à 11h

OÙ : Chalet des loisirs (263, route Édouard VII)

POUR TOUS LES ÂGES

Viens faire des cartes, du coloriage ou encore écrire un livre



Une première québécoise : Grand concours *Gagnez à visiter votre biblio !*

Du 12 au 25 février 2023, l'Association des bibliothèques publiques du Québec (ABPQ) et ses partenaires BIBLIOPRESTO, Bibliothèque et Archives nationales du Québec et le Réseau BIBLIO du Québec sont fiers de vous inviter à participer au Grand concours ***Gagnez à visiter votre biblio !***

Cette grande première québécoise a été mise sur pied pour remercier les Québécoises et les Québécois de fréquenter leurs bibliothèques publiques ou pour les inciter à y faire un tour. Le public courra la chance de gagner, via la découverte de billets d'or et d'un concours en ligne, une foule de prix.

Une occasion en or de visiter votre biblio!

Dans chacune des régions administratives sera tiré l'un des prix offerts par des 17 artistes reconnus tels **Guylaine Guay, Mélissa Bédard, Samian, Fabien Cloutier, Samuel Piette, Louise Penny, Marianna Mazza** et plusieurs autres.

Pour la bibliothèque de Saint-Jacques-le-Mineur, les participantes et les participants de la Montérégie courent la chance de gagner le prix de Patricia Paquin. C'est un prix bien spécial développé par l'artiste en personne pour faire rayonner la culture québécoise. Ceci permettra également à l'heureuse gagnante ou à l'heureux gagnant de passer un moment hors du commun grâce au Grand concours !

Pour plus de détails quant aux modalités du concours et savoir comment participer, visitez le : www.grandconcoursbiblio.ca.

Activités Sourire sans fin

<https://www.souiresansfin.org/>

450-454-5747

Ateliers Éveilatout

Encore quelques places disponibles.

Programme gratuit d'ateliers de stimulation du développement de votre tout-petit. Les parents acquièrent des connaissances sur le développement des enfants âgés de **6 mois à 5 ans**. Les enfants y développent leur mémoire et leur concentration. Au menu : bricolages, chansons, jeux, discussions et surtout beaucoup de plaisirs et des souvenirs mémorables pour tous.

Défi Jeunesse

Groupe de soutien et d'échange pour les parents du territoire de la MRC des Jardins-de-Napierville. Vous avez un enfant entre **0 et 12 ans** qui éprouve un défi particulier (diagnostiqué ou non)? Angoisse, anxiété de séparation, agressivité, trouble alimentaire, TDAH...c'est l'occasion de partager sur votre vécu ou vos questionnements avec d'autres parents.

Ateliers culinaires de la relâche scolaire

Série de 5 ateliers culinaires où vos petits cuisiniers de **6 à 12 ans** apprendront à cuisiner des plats sains tout en s'amusant.



Horaire : 27 février au 3 mars de 13h à 16h

Coût : 15\$

Nouveauté lundi activités aînés

Début le 30 janvier de 9h30 à 11h30, une semaine sur deux. Jeux de société, casse-tête, jeux de cartes et plus. Café, muffins, plaisir et sourire à volonté. Commencez votre semaine avec nous! Transport disponible sur demande. Informations et inscriptions auprès de Linda 450-454-5747 ou 514-519-8205

Aide alimentaire, tous les jeudis entre 9h30 et 16h

Basé sur l'entraide et la solidarité.

2\$ / famille

Halte-garderie, lundi au vendredi

Service offert aux parents qui participent aux activités de l'organisme ou ayant besoin de répit ou de garde ponctuelle. Coût : 12\$ par jour et 6\$ 1/2 journée ou selon la situation familiale.

SAINT-JACQUES-LE-MINEUR SOUS LA GLACE

COMMÉMORATION DU 25^E ANNIVERSAIRE DE LA CRISE DU VERGLAS

Les citoyennes et les citoyens de Saint-Jacques-le-Mineur sont invités à une rencontre soulignant le 25^e anniversaire de la crise du verglas, événement qui a marqué l'histoire de notre municipalité.

Petits et grands découvriront des photos ainsi que des archives municipales, en plus d'assister à quelques témoignages et à la projection d'un film, permettant de voir notre ville sous un tout autre jour.

Au plaisir de vous y voir!

Samedi le 25 février 2023 entre 13h30 et 16h30 (accès libre)

Salle du conseil du centre communautaire (119, rue Renaud)

Vous avez envie de nous partager un souvenir ? Il est encore temps !

Écrivez-nous à l'adresse commemorationverglas@gmail.com et nous vous contacterons rapidement.

SERVICE ACTION-BÉNÉVOLE

QUOI: Le service d'action bénévole Au cœur du jardin inc. et ses 3 points de services (St-Rémi, Napierville et Hemmingford) couvre tout le territoire de la MRC des Jardins-de-Napierville. Notre mission : Promouvoir l'action bénévole et être le carrefour de l'entraide et de l'action communautaire dans la MRC.

Principaux services :

OÙ et QUI :

- Transport-accompagnement médical (\$)
- Assistance-formulaire
- Livraison de repas diététiques congelés (\$)
- Aide en impôts pour les gens à faible revenu
- Visite d'amitié
- Programme PAIR (appel téléphonique de sécurité)
- Information et référence
- Recrutement et soutien aux bénévoles
- Soutien aux organismes
- Promotion de l'action bénévole

Responsable : Chantal Labrie

262A, rue de l'Église, Napierville J0J 1L0

450-245-7868

sabnap@hotmail.ca



SAB

Prochaines activités :

BINGO 14h à 16h :

DATES : mercredi 15 février, 1er mars, 8 mars, 15 mars

Ouverture des portes à 13h / 1\$ la carte / 100% de l'argent amassé est remise en lots / Collation café et biscuits 0.50\$ par personne / liqueur en canette en vente sur place au cout de 1\$

CONFÉRENCE : La fiscalité et les aînés

DATE : Jeudi 16 février 2022 13h30 à 16h

Gratuit sur réservation

450-245-7868 Chantal - Places limitées

DÎNER COMMUNAUTAIRE ET BINGO : 11h à 16h

Dates : Mercredi 22 février | Réservation OBLIGATOIRE AVANT LE 16 FÉVRIER et Mercredi 29 mars | Réservation OBLIGATOIRE AVANT LE 23 MARS

450-245-7868 | 12.50\$ par personne pour le repas et 1 \$ la carte de bingo | 100% de l'argent amassé est remise en lots

SÉRIE DE 5 CONFÉRENCES DE L'UNIVERSITÉ DU 3^E ÂGE (UTA)

Les jeudis du 16 mars au 13 avril de 13h30 à 16h | frais d'inscription de 68\$ | inscription en ligne au www.usherbrooke.ca/UTA/

PROJET «Vers mon AUTOonomie»

Nous sommes heureux de vous présenter notre nouveau projet « Vers mon AUTOonomie » au Carrefour Jeunesse-Emploi de Saint-Rémi.

Ce projet vise à aider les jeunes âgés entre 16 et 35 ans du territoire des Jardins-de-Napierville à obtenir leur permis de conduire. L'obtention du permis de conduire leur permettra de développer leur autonomie et ainsi faciliter l'atteinte de leurs objectifs reliés à l'emploi et aux études. Dans le cadre du projet, l'aspect financier est assumé. Les places sont limitées. Les personnes sélectionnées devront s'engager à effectuer 40 heures de bénévolat auprès de la communauté sur un laps de temps déterminé.

Pour plus d'infos, communiquez avec Sophy Hébert au 450 454-5814 ou par courriel au shebert@psjeunesse.org.

Date limite d'inscription : Vendredi 24 février 2023.



FRIPERIE LA SUITE DES CHOSES

Grande vente de manteaux et accessoires valide pour tout le mois de février.

OÙ : 119, rue Renaud

QUAND : les jeudis de 14h à 17h et les vendredis de 18h30 à 21h

Les tarifs pour manteaux ou accessoires se situent entre 0.50\$ et 4.00\$



DOSSIERS TRAVAUX PUBLICS

DÉNEIGEMENT

Dans un esprit de collaboration et pour faciliter les mois hivernaux, l'équipe des travaux publics de la municipalité souhaite effectuer quelques rappels amicaux

Déneigement des entrées privées

On vous rappelle qu'il est interdit de déposer ou de jeter de la neige sur les voies de circulation ou les accotements des chemins publics lors du déneigement d'entrées et de stationnements privés.

De plus, le déneigement effectué sur les terrains privés ne relève pas de la compétence de la municipalité. **Les entrepreneurs privés sont dans l'obligation de déplacer la neige sur le terrain de leurs clients**, il est donc possible, lors de grandes accumulations, que la neige déborde sur les terrains voisins.

Dans de tel cas, les voisins doivent s'entendre entre eux et faire preuve de tolérance envers autrui. La municipalité ne peut intervenir dans ces situations.

Bris et dommages hivernaux

Les bris ou dommages hivernaux occasionnés par l'entrepreneur en déneigement mandaté par la municipalité sont comptabilisés et seront réparés suite au dégel. Si vous observez des dommages causés par l'entrepreneur Eurovia, veuillez contacter la municipalité pour que ceux-ci soient constatés et comptabilisés.

Pour les dommages hivernaux causés par les déneigeurs privés, il est de leur responsabilité de les réparer à la fin de la saison. La municipalité ne peut intervenir dans ces situations, elle pourrait toutefois procéder à des réclamations aux propriétaires si leur entrepreneur ne collabore pas.

Emplacement des bacs de collecte

Les bacs de récupération des matières résiduelles, du recyclage et du composte doivent être placés à la limite de votre cour avec l'ouverture du couvercle vers la rue ainsi que les roues vers votre résidence.

Vous ne devez en aucun cas déposer les bacs sur le trottoir ou dans la rue. Cette pratique réduit l'efficacité du déneigement ainsi que les déplacements des personnes à mobilité réduite.

Rappel stationnement hivernal

On vous rappelle qu'il est interdit de stationner ou d'immobiliser son véhicule sur les voies de circulation entre 23h et 6h en période hivernale, soit du 15 novembre au 15 avril sur tout le territoire.

Bien que la municipalité fait preuve de latitude dans l'application de cet article, **la collaboration des citoyens est essentielle lors de précipitations** afin d'assurer un déneigement efficace et rapide du territoire.



COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Depuis le 1^{er} janvier 2023, la gestion des collectes est assurée par Compo-Haut-Richelieu. Pour des questions sur vos collectes ou leurs services, communiquez avec l'équipe de l'une des façons suivantes : compo.qc.ca/nous-joindre ou 450 347-0299.

C'est un départ pour BRUN'O Lebac!

Depuis le début février, la collecte des matières organiques avec le bac brun est commencée dans les résidences unifamiliales et les immeubles de 5 logements et moins. Y avez-vous participé?

Webinaire

Participez à la séance d'information virtuelle BRUN'O Lebac du jeudi 23 février pour en savoir plus sur le pourquoi et le comment de cette collecte. Inscription par courriel à info@compo.qc.ca

Plastique interdit

BRUN'O est allergique au plastique! Tous les sacs de plastique sont interdits, et ce, même s'il est écrit les mots suivants sur l'emballage : « compostables », « biodégradables », « conçus pour la collecte municipale ».

Envelopper plutôt les résidus alimentaires dans un sac de papier ou des journaux et des circulaires non glacés.

Matières gelées

En hiver, les matières organiques peuvent geler à l'intérieur du bac et ne pas tomber dans le camion lors de la collecte. Pour l'éviter, déposer un grand morceau de carton ou des journaux au fond du bac brun et veillez à envelopper vos résidus alimentaires (aucun plastique).

Pour plus d'informations, visitez brunolebac.ca ou assistez au webinaire.

Gros rebuts non valorisables (collecte mensuelle)

Les divans, les matelas et autres gros rebuts non valorisables sont collectés **une fois par mois**. Pour connaître les dates de collecte, repérez la case grise contenant un petit fauteuil sur votre calendrier.

Attention! Tous les gros rebuts ne sont pas acceptés pour cette collecte. Voici la liste des objets admis et refusés.

Matières acceptées : Chaises d'ordinateur, divans, fauteuils, causes, poufs, matelas et sommiers, tapis* et toiles de plastique, de vinyle*

*Ces articles doivent être coupés, roulés et attachés en rouleaux de 1 m de long (4 pieds) et de 20 cm de diamètre (1 pied).

Matières interdites : Surplus de sacs d'ordures ainsi que toutes les matières valorisables (meubles de bois ou de mélamine, télévisions, matériaux de construction, etc.)

Quoi faire avec tout ce qui est encore valorisable?

Tous les citoyens de Saint-Jacques-le-Mineur ont droit à 3 visites gratuites par résidence aux écocentres de Compo Haut-Richelieu. Pour connaître tous les détails visitez le site internet suivant : <https://www.compo.qc.ca/ecocentres/>



Collectes à venir :

	Jour de collecte	Fréquence de collecte
Déchets	Jeudi	Aux 2 semaines à l'année
Récupération	Jeudi	Aux 2 semaines à l'année
Compostage	Mardi	Aux 2 semaines jusqu'en mars Chaque semaine dès avril
Gros rebuts non valorisables	15 mars et 26 avril	Chaque mois

Aussi : Aucun surplus collecté en dehors des bacs roulants.

R Récupération

C Compostage

D Déchets

 Gros rebuts non valorisables

✓ = matelas, divan, tapis, toiles

⊗ = meuble de bois, toilette, etc.

MARS							AVRIL						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4							1
				D 									
5	6	C		R	10	11	2	3	C		R	7	8
12	13		15	D	17	18	9	10	C	12	D 	14	15
19	20	C	22	R	24	25	16	17	C	19	R	21	22
26	27		29	D	31		23/30	24	C	26	D	28	29

C BRUN'O : Collecte chaque semaine jusqu'en novembre.

LE SERVICE 211 EST ACCESSIBLE À SAINT-JACQUES-LE-MINEUR

VOUS CHERCHEZ DE L'AIDE?
Alimentation · logement · santé · emploi · itinérance · aide aux aînés · éducation · soutien aux familles...

211 Grand Montréal
Votre porte d'entrée vers près de 7 000 ressources communautaires

2-1-1  211qc.ca

Gratuit · 7/7j · 8h-18h · Confidentiel · +200 langues

Le service 211 est accessible dans la MRC Les Jardins-de-Napierville. Faites-le savoir!

Le 11 février, on célèbre la #Journee211



Vous êtes ma ressource première!

You guys are amazing, you're my angels!

Vous savez pas comme c'est grand le service que vous rendez à la population!

211 Grand Montréal

DOSSIERS DES LOISIRS

INSCRIPTIONS CAMP DE JOUR 2023

Les inscriptions du camp de jour 2023 sont lancées !

Pour les inscriptions vous devez vous rendre au : <https://yopi.ca/camps-de-jour/ecole-saint-jacques/>

Notez qu'un rabais de 50\$ est applicable si vous faites l'inscription avant le 16 avril prochain.

La Municipalité offrira une subvention au montant de de 6\$ par jour, par enfant, pour un maximum de 240\$ par enfant par année. Afin d'encourager le service local, sachez que la subvention offerte pour l'inscription dans un autre camp de jour ne sera plus disponible.

DÉBUT DES INSCRIPTIONS

Saint-Jacques-le-Mineur

CHOISIS LE PLAISIR!

50\$ /sem.

Profitez dès maintenant du rabais à l'inscription jusqu'au 16 avril 2023

Choisis ce camp

YOPI

EMPLOI AU CAMP DE JOUR

L'équipe de YOPI, le camp de jour de l'été à Saint-Jacques-le-Mineur est présentement en recrutement. JOINS L'ÉQUIPE!

5 raisons de choisir les camps YOPI pour travailler :

- 1 - Parce qu'avoir du fun, c'est l'fun. Et qu'être payé pour en avoir, c'est encore plus l'fun.
- 2 - Pour travailler, oups, t'amuser avec tes amis et avec une gang super cool.
- 3 - Pour avoir tes soirs et tes fins de semaine de congé, une vie sociale et des sous pour en profiter.
- 4 - Pour choisir de travailler le nombre de semaines et d'heures souhaitées.
- 5 - Pour choisir parmi + de 50 Options YOPI qui te ressemblent et faire ce que t'aimes chaque jour.

COMMENT POSTULER : [YOPI.ca/emplois](https://yopi.ca/emplois)

MAISON DES JEUNES

12-17 ANS

AU CHALET DES LOISIRS

BILLARD

JEUX VIDÉO

BABYFOOT

JEUX DE SOCIÉTÉ

ÉQUIPEMENT D'ENTRAÎNEMENT

263, ROUTE EDOUARD VII

MARDI, MERCREDI ET VENDREDI DE 18H-21H !

OUVERT DEPUIS

LE 7 FÉVRIER

ON VOUS ATTEND!

CAR NA VAL

SAINT-JACQUES-LE-MINEUR

Samedi 18 février 2023

10 h à 16 h

Place Camille Beaudin
263, route Édouard VII

AU PROGRAMME :

- DJ ZAK
- Chiens de traineau
- Chocolat et café chaud
- Pop Corn
- Boîte à lunch disponible (\$)
Quantité limitée, disponible jusqu'à épuisement des stocks
- Dessins sur neige
- Concours de bonhomme de neige
- Concours de château de neige
- Patin libre (hockey interdit par mesure de sécurité)
- Course à relais (13h30 à 14h)
- Prix de participation

**GRANDE
ANNONCE !**

VOTRE VILLE
ÉVOLUE, VENEZ
FAIRE PARTIE DE
L'HISTOIRE !



DOSSIERS DE SÉCURITÉ PUBLIQUE

RETOUR SUR LES PORTES OUVERTES DE LA CASERNE DES POMPIERS

Les enfants gagnants du concours « pompier d'un jour », dont le tirage a eu lieu lors des portes ouvertes de la caserne le 3 septembre dernier, on eu leur journée de rêve le 28 décembre 2022.

Voici quelques photos de cette journée spéciale avec les pompiers de la caserne 33. Les enfants participants ont pu obtenir leur certificat officiel dans le cadre de leur formation de pompier.

Félicitations à tous!



SOULIGNEMENT DE PLUSIEURS ANNÉES DE SERVICE

Le 9 décembre 2022 dernier, la direction du service incendie a décidé de faire une remise d'épinglette pour souligner les 10, 15 et 35 ans de service de différents pompiers au sein du service incendie de Saint-Jacques-le-Mineur. Le directeur par intérim du service incendie M. Alexandre Ducharme St-Amour souhaite souligner l'implication remarquable de ces pompiers qui apportent une stabilité à l'organisation. Bravo à tous !

Souignons les 35 ans de Robert Primeau, 15 ans de Réal Dubois, 10 ans de Patrick Denault, Jacob Bernier, Ludovick Lestage Primeau, Guillaume Denault et Jean-Philippe Denault.

DES NOUVELLES DE LA CONSTRUCTION DU CPE DE SAINT-JACQUES-LE-MINEUR

La construction suit son cours comme prévu, la coquille est presque terminée.

La période d'inscriptions commencera très bientôt. Pour rester à l'affût de tous les développements, regardez la page Facebook [CPE Les jeunes pousses des jardins-du-Québec](#)



INSCRIPTION LOISIRS | SESSION D'HIVER 2023

Vous pensiez avoir passé tout droit pour vous inscrire?

Il nous reste de la place pour toutes les activités de la programmation hiver 2023, cours d'essai et tarif au pro rata disponible pour certains cours.

Vous devez communiquer avec nous pour les cours d'essai.

N'hésitez pas à nous rejoindre pour plus d'informations!

DANSE EN LIGNE (ouvert à tous) - Lundi 19h à 20h - dès le 13 février - Cours d'essai gratuit

YOGA (ouvert à tous) - Lundi 17h45 à 18h45 - tarif au pro rata et cours d'essai disponible

PEINTURE (12 ans et plus) - Mardi 18h à 21h - tarif au pro rata disponible

KARATÉ (6 ans et plus) - Samedi 14h à 15h - dès le 28 janvier - Cours d'essai gratuit

FORMATION DEA RCR (12 ans et plus) - Samedi 18 février 8h à 13h

